

Le temps de ...



Les retraités-es du 429 (SFMM) SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (S.C.F.P.)

L'influence des fusions municipales sur nos caisses de retraite

François Teasdale

(Les soulignés sont de nous)

Dans le processus de fusion des municipalités de l'île de Montréal incluant la Ville de Montréal et la CUM, nous sommes en droit de nous interroger sur la survie et l'évolution de nos régimes de retraite pour l'avenir. Pour trouver des réponses à nos questions, nous avons consulté les lois 124, 170 et 29. Nous avons trouvé des réponses partielles et nous avons demandé au Comité de transition de la nouvelle Ville de Montréal de nous faire part de ses intentions quant à certaines conséquences des fusions sur nos régimes de retraite. Voici les réponses qui nous sont parvenues dans une lettre de monsieur

Normand Gauthier, membre du Comité de transition et responsable des questions de relations de travail, datée du 27 avril 2001

1° Est-ce que la loi 170 maintient tels quels les régimes de retraite pour l'instant?

L'annexe 7 de la loi 170 prévoit ce qui suit :

« *Les fonctionnaires et les employés de la Communauté urbaine de Montréal et des municipalités mentionnées à l'article 5 deviennent sans réduction de traitement, des fonctionnaires et employés de la ville et conservent leur ancienneté et leurs avantages sociaux. Ils continuent notamment à participer au régime de retraite auquel ils participaient avant la constitution de la ville.* »

La loi 170 est venue également modifier la loi 124 afin de préciser qu'une municipalité visée par un regroupement ne peut terminer le régime de retraite ou encore fusionner l'actif et le passif de plusieurs régimes de retraite, à moins de suivre le processus prévu au règlement du régime et de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Nous concluons, par ces dispositions que les régimes de retraite ne sont pas modifiés pour l'instant.

2° Nous désirons également savoir si le Comité de transition

a l'intention de poser des gestes concernant les règlements de nos régimes de retraite qui pourraient affecter la qualité de vie de nos membres?

La loi précise que toute convention collective ou tout contrat de travail conclu ou modifié à partir du 15 novembre doit être autorisé par le Comité de transition s'il a pour effet d'augmenter les dépenses relatives à la rémunération et aux avantages sociaux des fonctionnaires et employés.

Les devoirs du Comité de transition résident dans l'analyse de toutes les modifications apportées à un régime de retraite qui auraient pour effet d'augmenter les dépenses relatives à la rémunération et aux avantages sociaux des fonctionnaires et employés afin de les approuver ou non.

Il faut aussi rappeler que la Loi sur les régimes complémentaires de retraite protège les droits acquis des participants. En ce sens, aucune modification ne peut être apportée à un régime de retraite dont l'effet serait de réduire les droits acquis de vos membres.

3° Nous nous interrogeons aussi sur le sort des nouveaux employés embauchés d'ici la création de la nouvelle ville de même que sur le sort de ceux qui le seront ultérieurement.

Sur cette question, le Comité de transition n'a pas finalisé sa

SUITE À LA PAGE 2

sommaire

L'influence des fusions municipales sur nos caisses de retraite.....	1-2
La fins des mythes.....	2
Activités récentes.....	3
Annonces classées.....	3
Messages importants.....	3
... se souvenir.....	4
Curling.....	4
Flash.....	5
Message au comité	
Le temps de vivre.....	6
Prochaine parution.....	15-11-2001
Date de tombée.....	06-10-2001

réflexion afin de déterminer de quelle façon les employés embauchés d'ici le 1^{er} janvier 2002 et les employés embauchés après cette date seront traités en ce qui a trait aux régimes de retraite. Plusieurs aspects sont considérés, mais à ce stade-ci, il est encore trop tôt pour vous informer de l'approche qui sera préconisée par le Comité de transition.

Quoi qu'il advienne, nous ne doutons pas que la Loi sur les régimes complémentaires de retraite sera respectée par les parties et que les sommes nécessaires aux paiements des prestations de retraite seront provisionnées.

En terminant, nous notons que vous désirez être consultés et associés aux discussions relativement aux régimes de retraite dans le processus de création de la nouvelle Ville de Montréal.

Et la lettre est signée par Normand Gauthier membre du Comité de transition de Montréal.

Ces réponses sont partiellement satisfaisantes à nos yeux. Ce qui est clair, c'est que tous les régimes de retraite et nos avantages sont maintenus tels quels pour l'instant. Une inconnue demeure, cependant, dans quel régime de retraite contribueront les nouveaux employés

de la nouvelle ville ? Dans quelques années, y aura-t-il fusion ou création de nouveaux régimes de retraite ? Est-ce que nos régimes actuels feront face à l'attrition ? Dans ce cas quels seront nos espoirs d'améliorer notre sort à même nos régimes ?

Nous pouvons être rassurés temporairement mais la vigilance s'impose pour conserver et améliorer nos droits.



La fin des mythes

François Teasdale

PORTRAIT EN CHIFFRES DES PRESTATAIRES DU RÉGIME DE RETRAITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Le régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal compte actuellement 3632 prestataires, dont 2179 (60 %) sont des hommes et 1453 (40 %) sont des femmes. Ces prestataires sont répartis en trois catégories :

2907 (80 % du total) sont des retraités. De ce nombre, 2145 (73,8 %) sont des hommes et 762 (26,2 %) sont des femmes.

703 (19,4 %) sont des conjoints survivants. De ce nombre, 28 (4 %) sont des hommes et 675 (96 %) sont des femmes.

22 personnes (0,6 %) reçoivent une rente d'invalidité. 6 hommes et 16 femmes.

DES REVENUS TRÈS MODESTES

Contrairement aux mythes véhiculés dans la population en général et par certains éditorialistes de nos grands quotidiens, les revenus des prestataires du régime ne sont pas assez élevés pour en faire des richards et des « gras durs » de la société.

La rente moyenne versée aux personnes invalides est de 11 399 \$; la plus élevée de ces rentes ne dépasse pas 20 000 \$ par année.

C'est dans la catégorie des conjoints survivants qu'on retrouve les rentes les moins élevées. Les femmes reçoivent en moyenne, 7 372 \$ par année et les hommes 9 462 \$ pour une moyenne générale de 7 455 \$ annuellement. 488 (69,5 %) prestataires de cette catégorie reçoivent moins de 10 000 \$ par année. Une seule rente dépasse 30 000 \$.

La rente annuelle moyenne de retraite est de 22 233 \$ par année pour l'ensemble des retraités, 23 789 \$ pour les hommes et 17 852 \$ pour les femmes.

1 149 retraités (39,5 %), dont 753 hommes (35 % d'entre eux) et 396 femmes (52 % d'entre elles) reçoivent moins de 20 000 \$.

Seulement 917 retraités (31,5 %) dont 776 hommes (36 % d'entre eux) et 141 femmes (19 % d'entre elles) reçoivent plus de 30 000 \$

Les chiffres nous disent donc que la majorité des femmes prestataires des trois catégories reçoivent moins de 20 000 \$ par année. Mais la situation des hommes n'en fait pas des richards puisque la majorité d'entre eux reçoivent moins de 30 000 \$ par année.

DES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES

L'analyse de ces données démontre sans l'ombre d'un doute que la situation des prestataires du régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal est loin d'être idyllique. Plusieurs d'entre nous et plus particulièrement les femmes vivent près ou sous le seuil de la pauvreté.

C'est pourquoi nous devons continuer de lutter pour améliorer nos conditions de vie. Nous nous sommes donné un régime **collectif** de retraite et nous devons nous donner des moyens **collectifs** pour éviter que les politiciens et les hauts dirigeants de la Ville continuent de nous spolier en s'accaparant nos épargnes collectives. Ces épargnes nous appartiennent et devraient servir en premier lieu à assurer une retraite décente à l'ensemble des prestataires actuels et futurs.

ACTIVITÉS RÉCENTES

DU COMITÉ LE TEMPS DE VIVRE

17 mai 2001 : Visite du quartier portugais :

Trente personnes ont participé à cette visite qui s'est avérée des plus intéressantes. Température idéale, guides intéressants et compétents et des participants dynamiques ont fait de cette activité un franc succès.

6 juin 2001 : Pique-nique annuel :

C'est dans une atmosphère *country* digne du Far West que s'est déroulé le pique-nique annuel du comité. La majorité des soixante et une (61) personnes présentes avaient répondu à l'appel et portaient un objet ou un vêtement de style *country*. Les musiciens ont même réussi avec leur dynamisme et leur musique entraînante à faire danser tout ce beau monde. Ce fût une grande réussite et une très belle journée. Pour l'occasion, le syndicat avait contribué au tirage en nous offrant des vêtements portant les effigies syndicales et des retraités. Les gagnantes et gagnant furent Micheline Touchette, François Brunelle et Berthe qui s'est aussi méritée un laissez-passer pour un forfait golf au club de golf St-François, gracieusement offert par Raymond Bernier.



4 juillet 2001 : Souper théâtre :

Cinquante-quatre personnes s'étaient donné rendez-vous à Rougemont. Ce fût une très agréable soirée où tous ont fait honneur à la bonne table du restaurant *Les quatre feuilles*. Ensuite, le rire était au menu avec la présentation de la pièce *Le spot idéal*. Tout le monde s'est bien amusé.

Annonces classées

Mécanique

Garage Sylvain Joubert
1955, rue Viau (coin Ontario)
Montréal
(514) 259-0700
Escompte de 10% sur le coût des pièces et de 5% sur le coût de la main d'œuvre

Restauration

Restaurant Kilimanjaro
39, rue de la Commune Est,
Montréal
(514) 875-2332
Escompte de 15%

Assurance-voyage

Centre administratif et professionnel de Montréal (CAM) Inc.
1803, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal
1-877-6161
télécopieur : (514) 387-8518
Assurance-voyage au meilleur coût possible auprès des plus importantes compagnies d'assurance au Canada. Pour profiter ainsi d'économies substantielles et d'un service gratuit, contactez le CAM en mentionnant votre appartenance aux *Retraités du 429 (SFMM)*

Service de traiteur

Les Délices de Jacqueline
Pour occasions d'affaires, réunions d'amis ou fêtes familiales
Menus variés et prix très compétitifs
Moins 10% pour nos membres
Nombreuses années d'expérience
Jacqueline Sills, (450) 447-3033

RAPPEL IMPORTANT

Vous avez reçu avec cette édition de votre journal la convocation officielle pour l'assemblée générale annuelle. Nous vous rappelons que cette assemblée se tiendra le mardi 4 septembre à 13 h. au Centre 7400, 7400, boul. St-Laurent. Cette activité est l'expression essentielle de la démocratie dans notre organisation. C'est à cette occasion que vos représentants et représentantes élus vous rendront compte de leurs mandats. Vous aurez l'occasion de leur faire part de vos questions, commentaires et suggestions et vous aurez à choisir par élection les personnes pour vous représenter aux différents postes du Comité exécutif, du Comité Le temps de vivre et de Syndic.

Pensée

Un ennuyeux s'ennuie chez les clowns.

Un joyeux s'amuse aux enterrements.

Félix Leclerc

...deviner

Avez-vous trouvé la solution du petit jeu de la dernière parution ?
Servez-vous des lettres et des signes du rectangle et découvrez un mot ou une expression populaire.

Solution du dernier :

DESSER

Solution :
Dessert
santé

Nouveau jeu !

L'UN
L'AUTRE

Solution : ?

Flash

Danielle Cadieux

La femme aux cent métiers



À l'emploi de la Ville de Montréal du 25 juin 1968 au 25 juin 1998, elle termina au Développement économique en tant qu'agente de bureau.

Depuis la retraite, elle a exercé des métiers très variés.

Elle a fait de la figuration pour le cinéma et de la saisie de données à la Confédération des Caisses Desjardins et pour la Banque Laurentienne. Elle fut boulangère dans la section " La Miche " d'un marché Métro et elle effectuait des interviews pour des études de marché.

Depuis ce mois-ci, elle est responsable du service à la clientèle pour un Concept Mode et elle le dit elle-même : " Des défis, je suis certaine qu'il y en aura bien d'autres."

Âgée de 50 ans, elle considère qu'il n'y a pas de place pour l'ennui.

Elle offre aussi ses services pour effectuer des travaux par ordinateur. Vous pouvez communiquer avec Madame Danielle Cadieux, par courriel à l'adresse suivante : ladysping@hotmail.com

Et ce n'est qu'un début pour cette boute-en-train !

Paroles d'enfants

QUEL EST LE BON ÂGE POUR SE MARIER ?

Le meilleur âge, c'est 23 ans, parce que tu connais ton mari depuis au moins 10 ans.

Camille, 10 ans

QUAND EST-CE PERMIS D'EMBRASSER QUELQU'UN ?

Si tu embrasse quelqu'un, il faut se marier et avoir des enfants avec elle. C'est comme ça.

Henri, 8 ans

EST-IL MEILLEUR D'ÊTRE CÉLIBATAIRE OU MARIÉ ?

C'est mieux d'être célibataire pour les filles. Mais les garçons ont besoin de quelqu'un pour nettoyer.

Anita, 9 ans

COMMENT FAIRE POUR QUE TON MARIAGE MARCHE BIEN ?

Il faut dire à ta femme qu'elle est jolie, même si elle a l'air d'un camion.

Richard, 10 ans

MESSAGE AU COMITÉ LE TEMPS DE VIVRE

Je tiens à remercier le comité *Le temps de vivre* pour les bons moments qu'il nous a fait passer cette année.

Des activités variées, biens choisies, un accueil chaleureux, une organisation planifiée avec beaucoup d'attention.

Merci et bravo pour chacun de vous, Diane, Micheline, Nicole, Francine, Christiane, Yvon et Marcel.

Madeleine Lauzon.



Caisse d'économie Desjardins des
employés municipaux de Montréal

Siège social
305, rue St-Antoine Est
Montréal (Québec) H2X 1R9
(514) 861-1707

Centre de service
1404, rue des Carrières
Montréal (Québec) H2G 1V8
(514) 274-3325

DU NOUVEAU À LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL

Les dirigeants de votre caisse ont décidé de s'associer à La Caisse d'Économie des Pompiers de Montréal, dans le but de regrouper dans une même caisse, tous les employés municipaux de l'île de Montréal.

Votre institution, une fois le processus de fusion terminé, aura un actif d'environ 270 millions de dollars et sera la plus importante du réseau des caisses d'économie, tout cela pour donner les meilleurs services financiers possibles à ses membres, dans un esprit d'entraide et de solidarité.

Téléphonez-nous, vérifiez nos taux, nos services financiers, nous sommes là pour vous !



ACTIVITÉS À VENIR

Activités spéciales :

Imax :

Pour une quatrième année consécutive nous vous offrons encore la possibilité d'assister à la projection d'un autre film exceptionnel : « *Cavernes : Dangers et mystères.* »

DATE :

Le mercredi 19 septembre 2001

HEURE :

13 h 15 (Arrivée à midi à l'entrée du cinéma)

ENDROIT :

Cinéma IMAX du Vieux-Port de Montréal (au pied de la rue St-Laurent)

COÛT : 5 \$

Comme le nombre de places est limitées à 100, il est conseillé de réserver le plus tôt possible. Veuillez prendre note que seuls les membres et leur escorte peuvent participer à cette activité.

Réservation : Avant le vendredi 7 septembre 2001. Faites parvenir votre chèque avant cette date.

La route des vins :

Venez visiter une cave à vins creusée dans la roche sous une maison patrimoniale au vignoble Angell à St-Bernard de Lacolle. Lors de la visite, une dégustation de vins vous attend. De plus, nous procéderons au tirage de deux noms de personnes participantes. Les gagnants ou gagnantes auront droit de participer au concours « *Écrasez des raisins* ». Un prix sera remis au gagnant ou à la gagnante. Sur le chemin du retour nous nous arrêterons pour visiter une serre et y admirer des papillons en liberté.

DATE : Le mardi 9 octobre 2001

HEURE : 10 h 30

ENDROIT : Rue Berri, côté ouest, au nord du boul. de Maisonneuve. Départ de l'autocar à 11 h précises

RETOUR : Vers 18 h au même endroit (Prévoir une collation au besoin)

COÛT :

55 \$ par personne pour les membres et leur escorte

59 \$ par personne pour les non-membres

Le nombre de places étant limitées à 55 personnes, la priorité sera accordée à nos membres

Le prix inclut :

- Transport par autocar
- Dîner chaud
- Visite du vignoble et dégustation
- Pourboires au repas et au chauffeur
- Taxes

Les consommations alcoolisées sont à vos frais

RÉSERVATION : **Avant le vendredi 31 août 2001** en téléphonant au SFMM au (514) 842-9463

Le paiement doit se faire **obligatoirement avant le 31 août 2001** par chèque au *Comité Le temps de vivre* 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7

Visite du musée McCord :

DATE : Le mercredi 21 novembre 2001.

HEURE : 13 h : Arrivée

13 h 30 : Départ de la visite guidée

ENDROIT : Musée McCord, 690, rue Sherbrooke Ouest (Utiliser l'entrée du 2175, rue Victoria – porte ouest du musée.

Station de métro McGill, sortie de la rue University ou autobus 24.

COÛT : 6 \$ par personne pour les membres et leur escorte

8,50 \$ pour les non-membres

Le prix comprend l'entrée et la visite guidée

RÉSERVATION : **Avant le vendredi 26 octobre 2001** en téléphonant au SFMM au (514) 842-9463

Le paiement doit se faire obligatoirement avant le 26 octobre 2001 par chèque au comité *Le temps de vivre*, 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7

Activités régulières :

Déjeuners rencontre :

Après la relâche de la période estivale, les déjeuners rencontre reprennent dès le mois d'octobre 2001.

DATES : Les mardis 2 octobre et 6 novembre 2001.

HEURE : 9 h

ENDROIT : Restaurant Mike's de la place Versailles

COÛT : Chacun et chacune paye son repas

RÉSERVATION : Au moins une semaine à l'avance en téléphonant au SFMM au (514) 842-9463

Bridge :

Vu le nombre restreint d'amateurs de bridge participant à cette activité, nous avons pris la décision de suspendre ces parties hebdomadaires du lundi. En effet, la saison dernière a pris fin avec seulement six (6) joueurs et joueuses. Nous évaluerons la situation selon la demande des amateurs de bridge et nous verrons s'il y a lieu de reprendre cette activité.



Bulletin trimestriel

Les retraités-es du 429 (SFMM)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP),
429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.
Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,
Télécopieur : (514) 842-3683
Courriel : retraites429@sfmm429.qc.ca
Web : www.sfmm429.qc.ca

Reproduction permise avec mention de la source

Équipe de rédaction :
Jean-Claude Campeau et Robert Reynolds

Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)

Collaboration :
Michèle Blais, agente d'information (SFMM)
Le personnel de soutien administratif (SFMM)

Caricaturiste : Jean Fortier

Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho



Les réservations pour toutes les activités se font en contactant le **(514) 842-9463**.

Les chèques pour les activités doivent être libellés et postés au :

Comité Le Temps de Vivre

429, rue de La Gauchetière Est,
Montréal (Québec) H2L 2M7